

# Devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur

## Sanitaire & médico-social

### Formation initiale



## Objectifs de la formation

La formation de formateur prap vise à développer les compétences permettant d'animer un projet de formation-action prap intégré à la démarche prévention de l'entreprise ou de l'établissement, d'informer, de sensibiliser et de former les salariés à la prap.

### PUBLIC

Toute personne souhaitant former des acteurs PRAP. Ouvert aux personnels d'établissement publics ou privés ainsi que d'organismes de formation souhaitant former pour leur client ou pour leur propre compte.

### PRE REQUIS

Les stagiaires devront avoir suivi avec succès une des formation de bases en prévention des risques professionnels du réseau prévention (CNAMTS/INRS/CARSAT/CGSS).

Et l'employeur du futur formateur PRAP devra suivre une journée d'information/formation organisé par les organisme habilités.

### ENCADREMENT

Un formateur de formateur PRAP 2S habilité par l'INRS encadrera cette formation.

Durée :  
98 heures (4+5+5 jours)  
Répartis sur 3 semaines non consécutifs  
+ 21 heures en entreprises

Référentiel de l'INRS  
Version 9.01/2021

Effectif :  
De 4 à 10 participants

Horaires :  
8h30-12h /13h-16h30

Lieu :  
Dans nos locaux

Contact :  
Guillaume DERULLE  
0696 710 367  
[www.ergodom.fr](http://www.ergodom.fr)  
[ergodom-formation@orange.fr](mailto:ergodom-formation@orange.fr)

### Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs  
Mises en situations pédagogiques  
Apports de connaissances théoriques  
Exercices pratiques en sous groupes

### Modalités d'évaluation :

Le Certificat de Formateur PRAP 2S sera obtenu dès lors que les 4 domaines de compétences seront acquis au regard des 4 épreuves de certification prévues.

